

Compte rendu du conseil municipal du vendredi 9 juin 2023

Gérard CAUDRON

- Désignation des délégués supplémentaires (titulaires et suppléants) du conseil municipal au sein du collège électoral pour l'élection des sénateurs
Le conseil a procédé à la désignation
- Déplacement d'un élu dans le cadre d'un mandat spécial
Délibération adoptée à l'unanimité

Maryvonne GIRARD

- Affectation de crédits destinés aux associations patriotiques au titre de l'année 2023
Délibération adoptée à l'unanimité

Sylvain ESTAGER

- Projets d'investissement présentés dans le cadre de la politique de la ville (DPV) 2023 - convention attributive de subvention entre l'État et la ville de Villeneuve d'Ascq
Délibération adoptée à l'unanimité
- Extension du dispositif de vidéoprotection avec le déploiement de la quatrième phase - convention de partenariat entre la Métropole européenne de Lille et la Ville de Villeneuve d'Ascq
Délibération adoptée à la majorité , Claudine REGULSKI, Catherine BOUTTÉ, Eva KOVACOVA, Pauline SEGARD, Fabien DELECROIX, Antoine MARSZALEK, Vincent LOISEAU ayant voté contre

Lahanissa MADI

- Première affectation des crédits destinés aux associations œuvrant dans le domaine du handicap
Délibération adoptée à l'unanimité

Jean-Michel MOLLE

- Fixation du nombre de membres de la formation spécialisée santé, sécurité et conditions de travail (F3SCT) et décision du recueil de l'avis de représentants de l'administration
Délibération adoptée à l'unanimité
- Actualisation du tableau des effectifs
Délibération adoptée à l'unanimité

Dominique FURNE

- Partenariat entre la ville de Villeneuve d'Ascq et l'association Habilis : archéologie du geste
Délibération adoptée à l'unanimité
- Affectation des crédits destinés aux associations œuvrant dans le domaine de la lecture publique et de l'écriture
Délibération adoptée à l'unanimité

Benoit TSHISANGA

- Avenant de la convention 2022 entre l'auberge de jeunesse Stéphane HESSEL et la Ville de Villeneuve d'Ascq concernant l'hébergement d'urgence des jeunes de 18 à 25 ans
Délibération adoptée à l'unanimité
- Affectation d'une subvention à l'association Ademn CITEO dans le cadre de la médiation à l'école et de la médiation urbaine
Délibération adoptée à l'unanimité

Gérard CAUDRON

- Présentation des décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales
Le conseil prend acte
- Vœu pour la défense de " La Ligue des droits de l'Homme"
Délibération adoptée à l'unanimité , Innocent ZONGO, Florence BARISEAU, Violette SALANON n'ayant pas pris part au vote